

ATMP: Tout change en 2026 !

Thématique(s)

Droit social

Durée

7 heures

Nombre de séances

1

Les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

- Sécuriser et optimiser ses pratiques internes afin de distinguer les dossiers simples des dossiers potentiellement problématiques, mettre en place au sein de l'entreprise une organisation permettant d'agir efficacement à chacune des étapes de l'instruction menée par les CPAM en maîtrisant notamment les outils de gestion en ligne, agir en contestation à bon escient

Programme

I. Quelques rappels nécessaires

- Rappel des enjeux financiers des AT-MP
- Modification de l'indemnisation des victimes d'ATMP (réforme pour 2026)
- Principes fondamentaux de la tarification

II. Principes de la prévention des risques professionnels

- Les notions de base en matière d'AT-MP
- Les accidents du travail : notions, cas particuliers (mission, trajet)
- Les maladies professionnelles (tableaux, approche médico-légale, particularité des pathologies psychiques)
- Les nouvelles lésions, rechutes, taux d'incapacité permanente partielle

III. Les procédures d'instruction menées par la CPAM//MSA

- Les objectifs de la nouvelle procédure d'instruction mise en œuvre depuis le 1er décembre 2019
- Les différentes étapes de la procédure d'instruction AT-MP
- Les moyens dont dispose l'employeur pour agir efficacement dans le cadre des instructions AT-MP

IV. Les recours possibles pour l'employeur

- La contestation des décisions de prise en charge des AT-MP
- Focus sur deux contentieux de l'optimisation : la contestation des taux d'incapacité permanente partielle et de la durée des arrêts de travail.

Public concerné

- Assistant service du personnel
- Dirigeants
- DRH / RRH
- Juriste

Pré-requis

- Pas de prérequis spécifique

Pédagogie

- Questionnaire de recueil des attentes du participant, en amont de la formation
- Mise en application pratique des compétences juridiques délivrées (exemples d'application, cas pratiques)
- Remise d'un support pédagogique
- Evaluation d'acquisition des connaissances pendant la formation
- Questionnaire d'appréciation à chaud, à l'issue de la formation

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site

<https://www.fidalformations.fr/contactez-nous>

Email

infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone

[+33 \(0\) 1 58 97 10 00](tel:+332158971000)

Fidal Formations

4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.

© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.